

Poliquin, Renée (BAPE)

Objet: TR: OER
Pièces jointes: Comparaisons OER.PDF
Importance: Haute

6212-03-052

De : Stéphanie Fortin [<mailto:stephanie.fortin@rmrlac.qc.ca>]
Envoyé : 11 juin 2013 09:00
À : marie-josee.harvey@bape.gouv.qc.ca
Cc : Jonathan Ste-Croix; lise.bolduc@rmrlac.qc.ca
Objet : OER
Importance : Haute

Bonjour,

Dans le cadre de la première partie des audiences, il a été demandé à la Régie de faire la comparaison entre les OER calculés par le ministère reliés à son projet et les résultats obtenus par quatre (4) autres sites au Québec utilisant un système de bioréacteur par lit fluidisé à un endroit dans leur chaîne de traitement du lixiviat.

Les données fournies par la MDDEFP sont intrinsèquement liées à la caractérisation du lixiviat brut, du volume traité, des particularités de leur chaîne de traitement propre à chacun des sites. Par conséquent, le nombre de données obtenues et leur variabilité permet seulement à la Régie d'émettre une appréciation relative tant qu'au potentiel du traitement choisit d'atteindre les OER. Ainsi, il nous apparaît difficile, voire impossible d'anticiper les limites du traitement mais nous considérons être en mesure de tendre à atteindre les OER calculés par le ministère tel que demandé par celui-ci.

De plus, tel que mentionné en audience par le MDDEFP, **« un OER, c'est pas une norme, mais c'est plutôt une cible à atteindre. Puis quand il y a un dépassement d'OER, ça signifie pas nécessairement qu'il y a un danger immédiat pour le milieu, mais ça signifie qu'il y a un risque, et puis que ce risque-là va être d'autant plus important que le nombre de paramètres dépassés va être important, puis que l'amplitude et la fréquence de dépassement vont être élevées »** (Lucie Wilson, page 6, soirée du 24 avril 2013)

Aussi, le MDDEFP prévoit une réévaluation de l'atteinte des OER après deux ans d'opérations. Advenant que les objectifs ne soient toujours pas atteints après 5 ans, le MDDEFP demande d'ajouter ou modifier le système de traitement de manière à améliorer la performance de celui-ci.

Enfin, il est bon de rappeler que le bannissement des matières organiques de l'enfouissement dans les prochaines années amènera probablement une diminution des charges dans le lixiviat.

Le tableau en annexe présente une moyenne des données compilées et les OER fixés pour le projet.

Bien à vous,



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Stéphanie Fortin

Directrice des communications

625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec) G8B 1V3

Téléphone : 418 669-0513 / 418 239-0513, poste 2126 | Cell.: 418 480-0671

Télecopieur : 418 212-8010 | stephanie.fortin@rmrlac.qc.ca

www.rmrlac.qc.ca

